RAKIL BLE

RAKIL BLE est un produit extrêmement puissant et infaillible composé de blé et de Bromadiolone. Il s'utilise à l'intérieur et autour des bâtiments.

ACTION

Les anticoagulants permettent de ne pas éveiller la méfiance des rongeurs (relation entre l'ingestion de l'appât et la mort de leur congénères) car les premiers signes cliniques n'apparaissant que plusieurs jours après l'ingestion de l'appât.

Délai de l'apparition de l'effet biocide : 4 à 10 jours après consommation.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Déposer les appâts dans des boites ou postes d'appâtage pour rodenticides sécurisés et inviolables. Placer ces boîtes aux endroits fréquentés par les rongeurs (près des nids, des sites de nourriture, sur les passages et aux autres endroits ou l'animal gîte).

Les inspections des postes seront fréquentes durant les premiers 10 - 14 j et les appâts seront intégralement remplacés en cas de consommation ou lorsqu'ils seront endommagés par l'eau ou la poussière. Si certains postes sont intégralement consommés, augmenter le nombre de postes d'appâtage mais pas la quantité par poste. Les rongeurs morts doivent être retirés régulièrement.

Délai de l'apparition de l'effet biocide : 4 à 10 jours après consommation.

Délai moyen du traitement : 6 à 8 semaines en fonction de l'infestation.

Souris : mettre 25g (1 sachet) par poste. Espacer les postes de 5 mètres pour une infestation moyenne et de 2 mètres pour une forte infestation.

Les souris étant très curieuses, il peut être nécessaire de déplacer les appâts tous les 2-3 jours lors des inspections ou de l'ouverture des postes.

Rats : disposer 50 à 200g d'appât par poste (2 à 8 sachets). Espacer les postes de 10 mètres pour une infestation moyenne et de 5 mètres pour une forte infestation. Si l'appât n'est pas consommé au bout de 7 à 10 jours, déplacer le poste d'appâtage dans une zone où les rats sont plus actifs.

Produit biocide : TP14

AMM : 9600503

Contient

0.005% Bromadiolone

Type :

RB (prêt à l'emploi). Contient un agent amérisant.

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Sac de 25kg

Seau de 5kg

Sachet de 50g (carton de 15kg)

Sachet de 500g (carton de 20kg)

Sachet d'1kg (carton de 20kg)

ZA de Kerampaou
29140 MELGVEN
Tel. 02 98 59 57 57
Fax. 02.98 59 55 47
larc@wanadoo.fr
BR00011

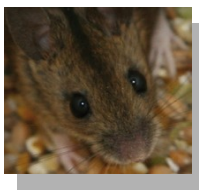
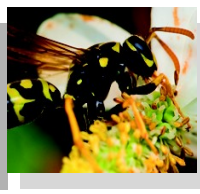

RAKIL BLE

PRECAUTIONS

Xn - Nocif

Le port des gants en latex est recommandé lors de la pose des appâts, de l'élimination des cadavres et des déchets. Se laver les mains après utilisation.

Les appâts doivent être disposés de manière à minimiser les risques pour les espèces non cibles ou pour les enfants. Si possible sécuriser les appâts pour qu'ils ne puissent pas être emmenés par les rongeurs : utiliser des postes sécurisés où l'appât est fixé ou bloqué. Les postes d'appâtage seront clairement identifiés comme contenant des rodenticides et si possible fixés pour éviter tout déplacement.

Suivre les instructions locales en cas de traitement dans une zone publique. Marquer la zone pendant le traitement. Une notice ou une étiquette identifiera le danger et mentionnera l'antidote.

Éliminer les cadavres selon les instructions locales afin d'éviter tout risque pour les prédateurs (intoxication secondaire).

Enlever les appâts non consommés et les postes d'appâtage en fin de traitement.

Tout signe de résistance doit être reporté au détenteur de l'AMM (EDIALUX France-Za Macon est-01750 Replonges)

« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. ».

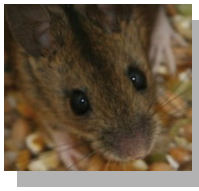

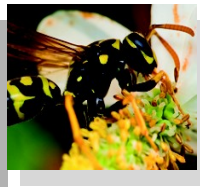

Produit biocide : TP14

AMM : 9600503

Contient

0.005% Bromadiolone

Type :

RB (prêt à l'emploi). Contient un agent amérisant.

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Sac de 25kg

Seau de 5kg

Sachet de 50g (carton de 15kg)

Sachet de 500g (carton de 20kg)

Sachet d'1kg (carton de 20kg)

ZA de Kerampaou
29140 MELGVEN
Tel. 02 98 59 57 57
Fax. 02.98 59 55 47
larc@wanadoo.fr
BR00011